

Élections territoriales des 3 et 10 décembre 2017.

« **L’Avenir, la Corse en commun / l’Avvene, a Corsica in cumunu** »

Objet : questionnaire de la coordination inter associative de lutte contre les exclusions.

Monsieur le Président,

Vous interpellez les candidats dans le cadre des élections des 3 et 10 décembre prochain relatives à la mise en place de la collectivité territoriale unique.

Le questionnaire joint à celle-ci pourrait apparaître comme une tradition maintenant établie. Il nous semble être une nécessité. C’est pourquoi, nous saluons son existence de la même manière que nous saluons l’implication des acteurs, particulièrement les associations engagées dans la lutte contre toutes les exclusions.

Nous tenons à répondre dans le contexte inédit de la mise en place de la collectivité unique. A ce propos, nous voulons rappeler aussi l’exclusion des citoyennes et citoyens de Corse à se prononcer au nom du principe de souveraineté sur une évolution institutionnelle et administrative structurante de la vie régionale. Le non respect persistant de ce principe démocratique n’est pas socialement et économiquement neutre.

Nous tenons d’autant plus à y répondre au titre même de l’intitulé de notre liste « l’Avenir, la Corse en commun, l’Avvene, a Corsica in cumunu » qui indique notre plus vif attachement aux valeurs républicaines, laïques, démocratiques et sociales sur lesquelles repose le vivre ensemble.

Ces dernières années, force est de mesurer l’accroissement constant de la pauvreté sociale et des précarités. La réalité sociale, économique et territoriale de la région l’impose comme un incontournable sujet de la vraie vie de la population en Corse. C’est la raison essentielle qui nous conduit justement à axer prioritairement notre action politique sur la lutte contre les inégalités sociales.

La vie quotidienne de la grande majorité des familles insulaires est marquée par la cherté de la vie, par la crainte du chômage, par le déficit de logements sociaux, par la difficulté à accéder aux soins, aux services publics, aux transports, ...

Ce constat est partagé. Les inégalités sociales en Corse se sont creusées ces dernières décennies. Le phénomène n’est pas régional. Les plus riches s’enrichissent par la captation de la richesse économique produite, l’optimisation fiscale, les Panama papers et récemment les Paradise papers. Les plus modestes ou démunis s’appauvrissent. La pauvreté est au coeur des processus d’exclusion qui mettent durablement les personnes en situation d’insécurité sociale, et les inégalités territoriales se renforcent.

Enjeu de société majeur, cette question de lutte contre les exclusions est au coeur des interrogations des acteurs de l’action publique ici en Corse. Toutefois, il serait illusoire de considérer que les solutions ne seraient que régionales alors que la solidarité nationale doit être accrue au bénéfice de la population insulaire, que l’Etat et la Communauté européenne doivent agir fortement contre les paradis fiscaux. L’enjeu immédiat de la lutte contre ce système profondément enraciné est de réaliser 20 milliards de recettes fiscales qui échappent chaque année au fisc français.

Nous tenons à préciser notre conception de la solidarité. Elle est le produit d’une adhésion librement consentie et rationnelle qui lie l’individu à la société en un tout. Elle vise à mutualiser la part sociale

qui résulte au sens large de l'activité humaine et des risques qu'elle porte en elle. Cette mutualisation des moyens et de la prise en charge des risques permet justement de créer une convergence objective d'intérêt, c'est à dire de la solidarité.

Dans le cadre d'un vivre ensemble, c'est prendre en compte les intérêts de l'autre. Contribuer aux intérêts de l'autre contribue à ses propres intérêts.

Ainsi la solidarité est le fondement du lien social, et l'action publique particulière qui ambitionne de la développer s'adresse fondamentalement au collectif humain, à la collectivité. L'action publique doit viser à développer des solidarités et donc des convergences d'intérêt. Le rôle de la politique, traduite en action publique, est véritablement de créer des convergences objectives d'intérêts qui contribuent à l'intérêt public, à l'intérêt général.

La mutualisation des risques, historiquement d'essence républicaine et progressiste, est un point d'ancrages des politiques publiques portées à la Libération en 1945. L'expression emblématique de ce contrat social moderne est la création de la Sécurité sociale. Elle est l'institution du progrès social au point d'être inscrite à l'article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 à Paris : « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ».

Au regard de cette conception moderne, nous proposons d'agir collectivement en faveur de l'avenir des femmes et des hommes qui vivent et travaillent en Corse. Nous proposons une démarche de construction partagée, au service de l'intérêt général, pour travailler à réaliser cet idéal commun à atteindre de résorption des inégalités sociales et de lutte contre l'exclusion.

C'est dans cet état d'esprit et avec la volonté politique qui nous anime que nous apportons des éléments de réponses aux vastes questions contenues dans votre interpellation.

La formulation des neuf questions indique que les réponses attendues par les familles modestes ne trouveront de concrétisations positives qu'avec des changements de choix politique d'ampleur dans chacun des domaines pointés, mis en œuvre à chacun des échelons allant du local au global, à commencer national et européen.

Les causes régionales ne sont pas détachables des causes nationales, européennes voire mondiales s'agissant des politiques économiques, financières et bancaires des groupes du CAC 40, des multinationales, des banques privées à l'image de Goldman Sachs ou centrales comme la BCE... Dès lors, les solutions et les moyens de celles-ci ne sont pas sécables.

Concernant l'emploi, la réforme (au pas de charges) du Code du travail ne convainc pas la majorité de l'opinion dont les salariés qui redoutent des effets néfastes sur l'emploi et surtout sur les conditions salariales directes et indirectes particulièrement celles des pensions de retraites.

Pour s'en tenir au niveau régional, la problématique de l'emploi (question 1) est à traiter en rapport avec la croissance du PIB qui a fortement augmenté en Corse ces dernières années, plus que la moyenne nationale, pour rattraper la moyenne des autres régions hors Ile de France. L'utilisation des fonds structurels européens dès 1997 a eu un impact réel. L'insularité, la géographie singulière, la forte tertiarisation de l'économie où la partie marchande des activités tertiaires est majeure, caractérisée par le tourisme, la faible part de la production industrielle fixe le cadre de la situation de l'emploi avec un taux de chômage situé actuellement à 10 %. L'emploi public, toute administration confondue contribue à contenir les effets de crises notamment celle de 2008.

Sur ce point, la question de la préservation des emplois des secteurs privés et publics doit retenir l'attention de tous quand des centaines d'emplois ont été supprimés dans les transports maritimes à titre d'exemple, quand maintenant le Ministre de l'intérieur annonce des réductions de dépenses publiques avec la fusion des trois collectivités, quand la baisse des dotations financières aux

collectivités se poursuit et s'amplifie, voir la suppression des emplois aidés, des conséquences négatives sont à craindre sur les 30 % de l'emploi total en Corse.

S'agissant des très petites entreprises qui comptent en Corse la plus grande part de salariés en micro-entreprise, une politique d'accompagnement doit être développée pour leur pérennité. S'agissant des grandes entreprises qui comptent la plus faible part régionale des emplois en France, mais la majeure part du chiffre d'affaire, elles doivent développer l'emploi durable et correctement rémunéré d'autant plus qu'elles sont les principales bénéficiaires des mesures d'allègements de cotisations de fiscalité ou de bonification de prêts (CICE, CICO, BPI, FIPCo...)

La problématique de l'emploi en zone rurale est à relier pour être traitée dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire où l'économie rurale doit être préservée pour maintenir le lien social en tenant le plus grand compte des réalités démographiques et du vieillissement de la population, de l'isolement des personnes. A ce titre une politique agricole soutenue, non seulement pastorale ou d'élevage, innovante et audacieuse notamment au moyen d'une gestion des friches de terres agricoles à reconquérir dans l'intérieur de l'île et promouvoir une agriculture maraîchère peuvent être un axe de revitalisation du lien social, avec une exigence d'une agriculture respectueuse de la nature et des êtres humains. Le maintien des services publics de proximité sont à préserver. Parallèlement, les services à la personne et auprès des familles doivent être soutenus pour contribuer à maintenir le lien social.

Le travail est un « bien collectif » à protéger et à développer. Nous proposons d'agir pour inscrire le droit à la formation dans une vision nouvelle du travail impliquant la reconnaissance des qualifications, la garantie d'un droit à la mobilité professionnelle et à l'organisation d'une carrière diversifiée. Agir pour le retour à l'emploi des personnes qui en sont privées, (question 2), nécessite en tout premier lieu de maintenir les emplois durables et d'en créer des nouveaux pour satisfaire les besoins économiques et sociaux de la région.

Nous sommes pour développer toutes les actions qui expriment une socialisation des droits et des responsabilités dans le sens d'une « sécurité sociale professionnelle » qui vise à articuler de manière nouvelle marché du travail et protection sociale. La formation professionnelle doit être regardée comme un levier pour le développement social et humain dans un processus à mettre en œuvre et à évaluer à partir des situations de travail. La formation ne peut ignorer deux problèmes qui lui sont liés : la qualification et la rémunération. Les actions de formation continue et permanente doivent être soutenues et développées en s'appuyant sur tous les dispositifs déjà existant.

Dans ce domaine aussi, il convient d'informer sur les droits et d'accompagner dans l'accès aux droits. L'action de coordination visant à une mise en cohérence de l'offre d'emplois et des chercheurs d'emplois est à développer en permanence en associant tous les acteurs. Les actions favorisant une meilleure adéquation entre formation et débouchés sur l'emploi sont à conduire dès la formation initiale et tout au long du parcours professionnel des salariés.

La professionnalisation des formations initiales et continues est à promouvoir en rapport direct avec les réalités du monde économique et social, en s'appuyant concrètement sur tous les outils de formation présents sur le terrain, en les développant utilement. Concernant les chômeurs les plus en difficulté dans le retour à l'emploi, les actions nécessaires de remise à niveau, à commencer des pré-requis, doivent être développées avec une exigence d'accompagnement des personnes en mobilisant, en soutenant tous les potentiels d'employabilité.

Au delà de l'accès à l'emploi, l'objectif social est de favoriser l'utilité sociale. Dans ce domaine aussi, une politique de moyen long termes implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs présents et agissants pour accroître toujours la mise en cohérence, la coordination des actions pour mettre au mieux en adéquation les besoins et les nécessités. Ces politiques doivent être conduites en lien avec les fortes évolutions technologiques et informationnelles impactent les réalités du monde

économiques. La réalité régionale avec l'importance de l'économie du tourisme appelle un examen spécifique pour construire les réponses efficaces en matière de formation professionnelle et d'emplois qualitatifs en Corse.

Poursuivant votre questionnement sur l'exclusion scolaire, la lutte contre le décrochage scolaire (question 3) s'inscrit elle aussi dans le champ de l'éducation et de la formation. Les dimensions sociales, familiales, culturelles et psychologiques affectent les comportements individuels, impactent les rapports sociaux. Elles en font un sujet de sociabilité d'une grande complexité. Les réponses concrètes se trouvent dans l'attention collective déjà ou à porter plus encore, sur chaque situation concrète. Pour cela, le développement des actions d'éducation scolaire, culturelle, sportive, les actions de promotion de la parentalité, l'accompagnement familial, y compris de conseil tant auprès des familles qu'auprès des professionnels sont à conduire tout particulièrement s'agissant des adolescents et des jeunes adultes en devenir et en construction de leur avenir. Le service public de l'éducation nationale a un rôle majeur de pilotage et de mises en œuvre des actions collectives et individuelles pour lutter contre le décrochage scolaire, en lien avec les familles et les collectivités locales qui ont en charge les politiques et actions périscolaires.

Concernant la question de l'accès aux soins et des actions de résorption du renoncement à se soigner (question 4), il est nécessaire de combattre la politique de santé conduite au niveau national ces dernières années et notamment sur le dernier projet de loi de financement de la Sécurité sociale en réduction de 4.5 milliards dont 1.6 milliard au détriment des hôpitaux (Il est à noter que les Députés nationalistes se sont abstenus). Les actions des personnels hospitaliers en Corse témoignent avec force de l'impasse produite sur le financement des hôpitaux avec la T2A qui menace même l'existence de l'hôpital public. On ne peut pas détacher la question de l'accès au soins des options idéologiques néolibérales des directives européennes qui installent le monde assurantiel privé pour réduire la sécurité sociale universelle. Les inégalités sociales de santé progressent. Le mouvement de démutualisation des personnes en particulier des plus pauvres est là.

Nous faisons la proposition d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des dépenses de santé.

Dans le même temps, nous proposons que la force et la puissance du mouvement mutualiste -à préserver- soient mises à disposition de missions renouvelées comme la prévention et l'éducation à la santé. L'objectif d'information et d'éducation à la santé, doit être mieux reconnu et soutenu dans le cadre de la gestion des structures (établissements et centres de santé) opérée par les mutuelles régies par le Code de la mutualité, qui par ailleurs doit être revu dans le sens inverse de la tendance actuelle favorable aux principes lucratifs des assurances et du secteur privé.

Nous sommes pour un retour à une gestion démocratisée de la Sécurité sociale où les ayants droit à la santé doivent avoir une place en qualité d'usagers.

Là encore localement, les actions d'information aux droits, d'accompagnement des personnes pour y accéder ou les rétablir doivent être développées. Tous les leviers doivent être actionnés de la sécurité sociale à l'aide sociale avec tous les dispositifs existants. La Collectivité territoriale doit s'engager fortement aux côtés des personnels et des établissements de santé qui se battent actuellement pour l'avenir de l'accès aux soins pour tous. Nous proposons la mise en œuvre d'un programme exceptionnel d'investissement santé (PEI Santé) et la création de centres de santé de proximité pour faire face aux déserts médicaux, particulièrement en zone rurale.

Le coût de la vie en Corse (question 5) est source d'inégalités accrues. Quand 22 % des ménages ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, la priorité est de s'occuper du pouvoir d'achat. Les réformes engagées par le gouvernement Macron-Philippe-Gattaz ne sont pas faites pour combattre les inégalités. Au plan national, il faut annuler les mesures de baisse de l'APL et de hausse de la

CSG. La relance de l'économie passe par la consommation des ménages elle-même favorisée par une politique salariale positive.

En Corse, nous proposons que les 194 M€ de réfections de TVA, détournés au détriment du pouvoir d'achat des ménages populaires, soient justement consacrés à l'améliorer. A titre d'exemple, la TVA appliquée ici sur les carburants est inférieure de 6 points au taux du continent et pourtant le coût à la pompe est supérieur en Corse pour l'automobiliste. De fait la part du budget des ménages insulaires ($\pm 1000\text{€}/\text{an}$) consacrée au carburant est la plus élevée du pays. Il doit être mis un terme à cette situation scandaleuse.

Alors que la précarité affecte de très nombreux ménages insulaires, la Corse (question 6) ne compte que 9,5 % de logements sociaux contre 16,6 % en France métropolitaine. L'accès au logement social est un enjeu majeur de la lutte contre l'exclusion sociale. Cela d'autant que 23 % des ménages corses consacrent plus de 40 % de leur budget contre 15 % sur le continent. 6 000 dossiers de demandes sont en attente. Le vrai sujet est de s'engager pour la réalisation d'un programme de construction de logements sociaux de qualité à loyers accessibles. C'est un chantier de politique publique à conduire en associant communes – intercommunalité – région de sorte à doter la Corse d'un parc de logements sociaux à la hauteur des nécessités sociales et susceptible de répondre aux besoins de familles les plus en difficulté tout en accompagnant les parcours résidentiels des jeunes ménages. Cela doit reposer sur un contrôle démocratique et des critères transparents d'attribution des logements.

La réalisation de ce programme de logements sociaux (question 7) doit s'inscrire dans une vision équilibrée de l'aménagement du territoire conforme aux exigences environnementales. Nous proposons de prendre appui sur ce qui fait déjà consensus en référence à l'élaboration du PADDUC incluant déjà une charte de lutte contre la précarité. C'est pourquoi une conception valorisant une urbanisation qualitative, cohérente, vivable et durable doit être pensée sur la base de l'intervention citoyenne au service de l'intérêt général.

Cela passe par la conviction des acteurs et l'inclusion des habitants, par la volonté politique de rompre avec les logiques de spéculation immobilière à courte vue financière parfois minées par les dérives mafieuses et affairistes. Les politiques de logements sociaux en centres villes doivent être développées et soutenues. Tout comme les actions d'améliorations de l'habitat ancien sont à poursuivre pour maintenir la mixité sociale et auxquelles s'ajoutent les mesures prévues par la programmation pluriannuelle de l'énergie contre la précarité énergétique des ménages.

Concernant l'interpellation relative à l'action en faveur des associations d'aide aux plus pauvres, elle s'inscrit bien dans le contexte des choix financiers et budgétaires de l'actuel gouvernement qui amplifie drastiquement ceux du précédent gouvernement déjà engagé dans la baisse des dotations et des recettes budgétaires des collectivités. Nous contestons cette politique du local au national. Les votes des parlementaires de la France Insoumise, Communistes et apparentés en témoignent largement. Nous réaffirmons notre soutien aux associations humanitaires et caritatives, aux ateliers et chantiers d'insertion dont l'utilité sociale est indiscutable.

C'est pourquoi, nous confirmons notre engagement à maintenir les subventions et à travailler avec tous les acteurs pour créer les conditions d'une augmentation maîtrisée et convenue notamment pour favoriser le rayonnement de l'Economie sociale solidaire. Nous sommes convaincus que l'action publique de proximité est la mieux à même de répondre aux exigences sociales. Aussi nous considérons que la commune et la clause compétence générale doivent être préservées à cet effet tout en étant conscient qu'une limite objective existe quand les recettes de la collectivité sont asséchées.

De même il est absolument nécessaire que l'engagement (du 30 mars 2017) de l'Exécutif de la CTC pris à la demande des élus de l'assemblée de Corse, à consacrer 20 M€ au plan de lutte contre la précarité trouve sa concrétisation en décisions budgétaires.

La clarté de notre engagement est proportionnelle à la volonté politique portée au service des plus humbles. C'est pourquoi nous proposons de taxer les revenus financiers spéculatifs, de stopper l'évasion fiscale et de reprendre le pouvoir aujourd'hui abandonné aux mains des donneurs d'ordres du système bancaire et financier qui préfèrent les paradis fiscaux à la justice fiscale corollaire d'une juste redistribution de la richesse favorable au progrès social dans la cadre d'une dépense publique socialement utile.

En réponse à l'ultime question relative aux mesures à prendre afin que la Corse soit une terre d'accueil pour les migrants et les réfugiés victimes de situations de guerre en Syrie, Irak, Lybie... ou encore de l'accueil des migrants traversant la méditerranée. Nous défendons les principes d'une politique d'accueil de migrants, totalement opposée aux thèses de l'extrême droite comme à la législation imposant la fermeture, la rétention et l'expulsion. Plus largement, nous confirmons notre engagement humaniste duquel découle l'exigence d'une politique garantissant les droits, la liberté et la dignité humaine.

A ce sujet, nous pensons que la lutte contre l'exclusion doit avoir un volet de lutte contre le racisme et la discrimination tant les propos ethnicisés et comportements à caractères racistes sont indignes.

Les neuf questions qui expriment les fortes préoccupations des associations réunies à l'occasion de cette interpellation nous ont permis de vous faire part de notre analyse. Cependant, nous sommes conscients de n'avoir pas atteint l'exhaustivité des sujets. Les dimensions sociales, économiques, éducatives, des problématiques bien réelles qui vous motivent témoignent de l'ampleur des politiques publiques à mettre en œuvre pour transformer la réalité des exclusions auxquelles il conviendrait d'ajouter celles culturelles et sociétales.

Ce qui caractérise la situation sociale en Corse est bien cet élargissement des écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres. Alors que le PIB de la Corse a augmenté de près de 80 % depuis 1990, que sur la même période les assujettis à l'ISF (avant le cadeau Macron) sont passés de 87 à plus de 1 800, que ces cinq dernières années, le nombre de foyers insulaires imposés sur le revenu à hauteur de 180 000 € sont passés de 1 600 à 1 800, nous faisons le constat que plus de 20 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

Notre conviction est que l'accroissement des inégalités sociales résulte du modèle économique du capitalisme, aujourd'hui ultra financiarisé ne peut pas par essence satisfaire aux nécessités sociales d'un vivre ensemble fondé sur une culture de paix.

C'est pourquoi, la lutte pour la résorption des inégalités nécessite une mobilisation générale longue contre la pauvreté, la précarité et les exclusions. Elle implique une volonté politique sans cesse réaffirmée, dans une démarche reliant en permanence le local et le global, pour être efficace et durable. Notre conviction est que la Corse a besoin aujourd'hui d'encre plus de solidarité à tous les échelons institutionnels.

Contribution du PCF de Corse

Contribution à propos de la pauvreté

« Grande est notre faute si la misère de nos pauvres découle non pas de lois naturelles mais de nos institutions »

Darwin

La richesse de notre société est certainement nécessaire pour lutter contre la pauvreté. Mais attention : il s'en faut cependant de beaucoup pour que seule l'accumulation de richesse soit suffisante pour atteindre cet objectif.

C'est sur le constat, incontestable, de la première ligne de la double affirmation ci-dessus que s'appuie une théorie dominante aujourd'hui, la **théorie libérale de la résorption, de la pauvreté**.

Cette théorie avance trois affirmations :

Première affirmation : plus de **croissance**, et donc plus de richesse, facilitera la lutte contre la pauvreté. Comme le résume clairement l'économiste A. Leroux : « Plus le gâteau sera gros et plus il sera facile pour chacun d'obtenir autre chose que des miettes. »

Deuxième affirmation : une croissance forte a pour conséquence première la **création d'emplois**. Celle-ci est l'antidote annoncé contre la pauvreté.

Troisième affirmation : il se peut que des poches de pauvreté résistent au cercle vertueux de la croissance. Pour les résorber, il faut **éviter l'usine à gaz de la solidarité de la puissance publique** et faire confiance aux individus.

Cette théorie semble présenter une double qualité : une partie-mais une partie seulement-de ses affirmations est exacte, et elle est cohérente.

Mais elle a pourtant, hélas, un solide défaut : elle est fautive. Et comme l'écrit Alain Leroux : « Elle est même complètement fautive puisque aucune des trois affirmations qui la constituent ne résiste à l'épreuve des faits ».

Regardons-y de plus près comme nous le propose A. Leroux.

L'économiste a comme terrain d'observation les Etats-Unis de R. Reagan et la Grande-Bretagne de M. Thatcher. Dans les années quatre-vingts, cette théorie fut à son apogée dans ces deux pays sous l'impulsion de ses dirigeants. Depuis l'Allemagne a pris, dans une certaine mesure, le même chemin et il semble bien qu'à son tour, la France, avec « ses premiers de cordée » glisse sur cette funeste pente.

Petit commentaire sur chacune des trois affirmations.

La première :

Pour augmenter la croissance - et donc la taille du gâteau,- il faut donc simplifier les procédures qui découragent les plus talentueux et alléger les impôts et les charges qui démotivent les plus courageux. Ce qui signifie que par conséquent, il faut abandonner ou réduire drastiquement les mécanismes de redistribution obligée, à grande échelle, en faveur des plus pauvres. Ces mécanismes qui constituent ce qui s'appelle **la solidarité**. Celle-ci passe en effet par des contraintes administratives et des prélèvements obligatoires.

Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, croissance et richesse ont augmenté fortement mais la diminution de la pauvreté est pratiquement imperceptible. Conclusion d'A. Leroux : « En absence de mécanisme de solidarité digne de ce nom, le gâteau peut bien augmenter, et même fortement, ceux qui ne reçoivent que des miettes seront toujours aussi nombreux ».

La deuxième :

L'absence d'emploi est la courroie de transmission privilégiée de la pauvreté ; une croissance économique vigoureuse, créatrice d'emplois serait ainsi le remède efficace contre la pauvreté

Si l'on se réfère à nouveau aux USA et à la Grande-Bretagne, on constate que le taux de chômage est bien plus faible que chez nous ; cela est certainement un effet direct de la politique libérale menée dans ces pays. La création d'emplois est bien au rendez-vous et pourtant l'effet positif attendu sur la pauvreté ne suit pas.

La raison en est simple : pour que le travail soit un rempart efficace contre la pauvreté, il faut qu'il soit encadré par de fortes protections juridiques et économiques : CDI, encadrement du droit de licenciement, SMIC, protection du pouvoir d'achat, etc...

Or ces protections sont perçues comme des entraves à la liberté d'entreprendre et la politique libérale cherche justement à les réduire, voire les éliminer. La récente, « loi travail », avec ses ordonnances en est l'exemple le plus flagrant.

Précarité de l'embauche, temps partiel, faibles salaires accompagnent - et facilitent en un certain sens - la croissance économique. Il apparaît ainsi un phénomène nouveau, déjà bien installé aux USA et que la France commence à connaître : « les travailleurs pauvres » ; Ceux-ci travaillent , certes, mais enchaînent les CDD, les contrats courts, les temps partiels. Leur revenu, in fine, reste inférieur au « seuil de pauvreté ».

La troisième :

pour lutter contre les poches de pauvreté persistantes, il ne serait aucunement question de recourir aux dispositifs publics, jugés inefficaces et qualifiés « d'usines à gaz », mais il suffirait alors de favoriser le développement des organisations caritatives, en confiant leur financement à la générosité individuelle ou d'organismes privés type fondations , aiguillonnée par de fortes incitations fiscales.

Force est de saluer le rôle actuellement irremplaçable des organisations caritatives pour ceux, si nombreux, que le système laisse au bord de la route. Mais force est aussi de constater que le rôle toujours plus grand que ces organisations sont amenées à jouer est l'exact reflet de la faillite de notre société. Le « succès » des « Resto du cœur » qui constatent avec angoisse et consternation l'augmentation exponentielle annuelle du nombre de repas servis en est un exemple frappant.

Il n'y a aucune mesure entre le besoin pour la lutte contre la pauvreté et le potentiel de générosité spontanée dont dispose la population. L'appel à la générosité individuelle n'est ni de taille ni de nature à affronter un problème aussi massif et durable qu'est la pauvreté, d'autant que cette générosité agit seulement sur les conséquences, sans s'attaquer aux causes.

En conclusion, l'approche libérale de la lutte contre la pauvreté ne doit pas faire illusion. Sa cohérence n'est qu'apparence, ses contradictions vite démasquées. Et cela se comprend. En effet, pour l'économie libérale, la lutte contre la pauvreté n'est pas un objectif prioritaire.

Aujourd'hui, on voit apparaître une nouvelle théorie, sortie du chapeau on ne sait comment et que l'on a appelé « **Théorie du ruissellement** ».

Le principe en est très simple et pourrait se résumer à ceci : « moins d'impôts, plus de riches et in fine moins de pauvres. »

Par quel mécanisme ? C'est assez simple, pour ne pas dire simpliste. En diminuant fortement les impôts et taxes qui pèsent sur les plus riches, ceux-ci verraient leur fortune s'accroître. Ils pourraient alors consommer plus et surtout investir plus. Exit le principe de redistribution. Cela boosterait la production et donc l'emploi avec pour conséquence au bout du processus moins de pauvres. La richesse amassée par les plus riches ruissellerait ainsi vers les pauvres comme le font les eaux de pluie qui se rassemblent et irriguent ensuite l'ensemble des territoires par les cours d'eau.

On l'aura compris, c'est simplement une petite variante, dans les termes, de la théorie libérale. Une interrogation semble pourtant légitime : quelle assurance avons-nous que les plus riches consommeront davantage et surtout qu'ils investiront ? Ne seront-ils pas plutôt tentés de spéculer ou d'investir dans les pays où la protection sociale restera toujours inférieure à la nôtre ? Tout porte à le penser.

Alors, que faire ?

A cette théorie libérale, il convient d'opposer la **théorie de la solidarité**.

Sur le fronton de la République s'inscrivent les valeurs de « Liberté, égalité, fraternité ».

Or une valeur, quelle qu'elle soit, n'est qu'un vœu pieu sans institutions capables d'en concrétiser le contenu.

La **solidarité** est une forme parmi d'autres de fraternité instituée. Elle se caractérise, dans ses modalités, par son caractère obligatoire, et dans ses effets, par une redistribution des ressources entre les membres de la société.

La lutte contre la pauvreté passe nécessairement par un dispositif de solidarité, de protection sociale, c'est -à -dire un ensemble de mesures de redistribution à grande échelle, financé et contrôlé par l'Etat.

Notre pays, dès La Libération et conformément au programme du CNR, Conseil National de La Résistance, s'est doté d'un tel dispositif. Depuis, ce dernier a été largement entamé par les politiques libérales qui se sont succédé pendant des décennies. Il continue, encore aujourd'hui de faire l'objet de fortes attaques. Ainsi, pendant la dernière campagne électorale des élections présidentielles, François Fillon le qualifiait d'inefficace et obsolète, argumentant sur le fait du nombre de pauvres qu'il estimait à 9 millions et en constante augmentation. Argumentation souvent reprise par d'autres...et bien sûr, conclusion logique, puisque ce dispositif ne sert à rien, il faut le supprimer.

Pourtant, l'impact de ce dispositif n'est pas douteux et d'ailleurs tous les économistes, même les plus libéraux, admettent que sans ce dispositif de protection sociale, le nombre de pauvres devrait être multiplié par trois.

Ce dispositif de protection sociale repose sur deux logiques : l'assurance et l'assistance.

L'assurance, à caractère obligatoire, est de loin la part la plus importante de la protection sociale avec comme pivots la Sécurité sociale (maladie, retraite, famille) et l'assurance chômage. Ses prestations offertes sont la contrepartie de cotisations préalables.

L'assistance, elle, n'est pas la contrepartie de cotisations préalables et ne relève pas d'un remboursement futur. Elle est un don fait par la collectivité en direction de ses membres les plus fragilisés. Don indirect comme par exemple le financement de structures d'hébergement pour personnes en situation de handicap ou d'exclusion, ou don direct comme les diverses allocations APL AAH, CMU...

Concrètement, comment agir ?

Le premier objectif que se fixe « L'avenir, la Corse en commun » est la défense pugnace de notre système de protection sociale.

Même très écorné, il reste parmi les plus solides du monde, envié par beaucoup et tout autant critiqué, voire combattu, par d'autres.

Il fait l'objet d'attaques répétées par les tenants de la politique libérale, attaques frontales ou plus sournoises.

Plus aucune régression ne doit être acceptée, présentée souvent sous couvert d'économies pour réduction de la dette ou d'incitations au dynamisme des entreprises comme la « loi travail » en est

l'exemple le plus consternant.

Par ailleurs, le dispositif mérite d'être amélioré pour retrouver toute son efficacité (voir les propositions du programme de La France Insoumise établi lors des dernières élections présidentielles)..

Pour cela, la politique fiscale, notamment le prélèvement de l'impôt, doit être revue selon les propositions de ce même programme.

L'amélioration des dispositifs d'assurance et d'assistance doit être le fruit de larges et véritables concertations et négociations entre les représentants des publics et organismes concernés et les différents cabinets ministériels ou Bercy, avant d'être présentée au vote de l'Assemblée nationale.

Cela ne s'obtiendra pas sans luttes.

Ces luttes ne concernent pas uniquement la Corse mais s'inscrivent dans une politique de résistance et de solidarité nationales au sein de laquelle notre île doit prendre toute sa place.

Au plan strictement régional, Six grands axes sont à prioriser.

Première priorité : la question cruciale du logement.

« Le logement est la condition d'une vie digne. Il permet de pouvoir exercer quotidiennement son emploi, de jouir de la santé et du bien-être, de fournir à ses enfants un espace protégé où ils peuvent grandir et s'épanouir. Le logement constitue la base permettant de se protéger dans l'ensemble des dimensions de la vie. » (Livret de La France Insoumise N° 9 Logement).

Rattraper le retard dans la construction de logements sociaux est le premier grand chantier à mettre en œuvre.

L'agence foncière fortement mobilisée sera un point d'appui pour entraîner cette politique volontariste.

Deuxième priorité : l'emploi

S'attacher à la résorption de l'emploi précaire, si déséquilibré dans l'île du fait de son économie essentiellement touristique et donc saisonnière est un premier volet de cette priorité. Le second volet consiste en la création d'emplois dans une approche de l'économie solidaire et sociale avec, en particulier dans les territoires ruraux, le soutien des filières actuellement peu ou pas développées comme la filière agricole ou la filière bois-forêt..

Troisième priorité : la santé

Tout d'abord la défense de l'hôpital public actuellement en grande difficulté. Mais aussi le développement de centres de santé locaux et pluridisciplinaires gérés par la puissance publique d'Etat et des collectivités territoriales, ou encore le renforcement de la prévention avec la médecine scolaire et la médecine du travail..

Quatrième priorité : les retraités

Ils constituent une partie très importante de la population insulaire, en particulier ceux qui vivent dans le rural. La plupart de nos villages sont peuplés en hiver quasi uniquement de retraités, souvent isolés et des solutions innovantes peuvent être mises en œuvre.

Cinquième priorité : l'accompagnement scolaire

En particulier les jeunes des familles en difficultés, en rapprochant l'Ecole de ces familles.

Le décrochage scolaire est une préoccupation significative et il convient de s'attaquer à ce fléau préventivement, dès le début du collège, voire plus tôt.

Rapprocher le monde de l'enseignement et le monde du travail social, associant ainsi plus

directement les familles, permettrait de trouver des solutions adaptées pour répondre au mieux à ces situations de décrochage.

Sixième priorité : La grande exclusion

Celle-ci existe aussi en Corse, conséquence ultime de la politique libérale. Les associations font un travail important mais trop souvent dans l'insécurité financière.

Il y a nécessité pour la puissance publique de conventionner avec les associations sur la base de programmes précis et de contrats d'objectifs co-construits, afin de les soutenir efficacement et les évaluer en se gardant de la néfaste mise en concurrence qui tire inévitablement vers le bas. Etat et collectivité de Corse doivent unir leur action. Le désengagement progressif de l'Etat dans le soutien aux associations, que l'on observe depuis ces dernières années, n'a pas vocation à être compensé par l'engagement de la collectivité de Corse. L'Etat doit assumer sa mission et la mobilisation de la collectivité de Corse doit être conçue comme un plus en faveur des populations les plus démunies.

Voilà une première contribution, après plusieurs échanges au cours de ces trois derniers mois, adressée à tous les camarades qui travaillent sur le thème de la pauvreté.

Elle est proposée à la discussion afin de l'étoffer et l'enrichir sur la base du programme national « L'avenir en commun » à décliner régionalement mais aussi en y intégrant de nouvelles propositions à partir des compétences de la Collectivité de Corse.

Ajaccio 1er septembre-12 novembre 2017

Groupe de travail « Pauvreté-précarité » de « La Corse insoumise »

Pour ceux qui veulent approfondir et en ont le temps entre les réunions, affichages et distribution de tracts, voici les titres de 2 ouvrages proposés à la lecture. Chacun y puisera ce qui lui convient.

Peut-on éliminer la pauvreté en France, Entretien avec Alain Leroux. Ed. Economica

Qu'est-ce-que la solidarité ? Le cœur qui pense. Henri Pena-Ruiz. Ed. Abeille et castor

Par ailleurs la lecture des livrets de La France Insoumise N° 9 (Logement) ; N° 22 (Santé), N°27 (Eradiquer la pauvreté) est incontournable.

Et vous privez pas de lire d'autres livrets !